

FORMATIONS

PLANNING

2024

La Fédération Santé Habitat rassemble des établissements nommés Appartement de coordination thérapeutique (ACT), Lit d'accueil médicalisé (LAM) et Lit halte soins santé (LHSS) sur l'ensemble du territoire national.

FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT - 6 rue du Chemin Vert - 75011
PARIS / Tél : 01 48 05 55 54 / secretariat@sante-habitat.org /
Siret : 43776264400049 / Enregistrée sous le N° 11754976475

Organisme de formation certifié **QUALIOPI**

La Fédération Santé Habitat rassemble des associations gestionnaires d'appartements de coordination thérapeutique (ACT), de lits d'accueil médicalisés (LAM) et lits halte soins santé (LHSS) sur l'ensemble du territoire national métropolitain et ultra-marin. Ces établissements médico-sociaux, composés d'une équipe pluridisciplinaire médico psycho sociale, accompagnent, hébergent et soignent les personnes éloignées du système de santé pour leur apporter des solutions visant le retour au droit commun sous la forme d'un parcours coordonné. La Fédération œuvre quotidiennement pour la réduction des inégalités sociales de santé et pour que les organisations adhérentes puissent répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles elles doivent faire face. Aussi, la Fédération propose des formations visant l'amélioration continue des pratiques en établissements, leur pilotage et leur management.

Formations au Siège à Paris	Formation en Région	Formation sur site
<p><i>Les groupes sont constitués de stagiaires provenant de différentes structures. Les inscriptions se font sur la rubrique Agenda sur site internet :</i></p> <p>https://www.sante-habitat.org/formations</p>	<p><i>Ces formations se font sur mesure, en fonction des besoins des adhérents de la Région ou sur une thématique proposée sur le catalogue. Cette formule permet le gain de temps et de frais dispensés pour les longs déplacements sur Paris. Contactez la Fédération pour tout renseignement</i></p>	<p><i>Le groupe est constitué d'une équipe de salariées/résidents/bénévoles (10-12p maximum) d'une même structure pour une formation du catalogue ou sur mesure. Contactez la Fédération pour tout renseignement.</i></p>

La FSH est certifiée QUALIOPi!

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie :
« Actions de formation »



FORMATIONS PROPOSEES

FORMATION DALO.....	4
PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES MIGRANTES ET DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR.....	5
PILOTER SA PROCEDURE BUDGETAIRE ET TARIFAIRE ET REUSSIR SON DIALOGUE DE GESTION	6
FORMATION JURIDIQUE - CREATION, AUTORISATION, COOPERATION ET LES NOUVELLES REGLES APPLICABLES AUX ACT LAM LHSS.....	7
LA SANTE MENTALE ET L'ACCOMPAGNEMENT EN ESMS.....	8
SENSIBILISATION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (DPA PC) ELABOREE PAR YANN LE BOSSE.....	9
FORMATION DE BASE (40h) A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT.....	10
COORDONNER UN PROGRAMME D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)	11
CVS ET GROUPES D'EXPRESSION : AMELIORER L'INVESTISSEMENT DE TOUS POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	12
DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNEES.....	13
ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE ET L'EPREUVE DU DEUIL EN INSTITUTION.....	14
SENSIBILISATION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (destinée aux cadres).....	15
« RPIB » REPERAGE PRECOCE ET INTERVENTION BREVE EN ADDICTOLOGIE ACT LAM LHSS.....	16
BIENTRAITANCE ET ETHIQUE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE.....	17
INITIATION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (DPA PC)	18
27EME COLLOQUE NATIONAL DE LA FSH	19
INFORMATIONS ET MODALITES PRATIQUES.....	20

FORMATION DALO

PUBLIC : Professionnels accompagnant des personnes dans leurs démarches vers un logement ou une solution d'hébergement pérenne

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 3 demi-journées- 9 heures

DATES : 14-15 mars 2024 de 9 :30 à 13 :00 et un temps de réactivation (2h) le 16 mai 2024

LIEU : **par visioconférence**

FORMATEUR : Céline MENAGER, chargée de mission logement, assistante sociale de formation.

MODALITES D'EVALUATION : Questions orales ou écrites (Quiz)

COÛT DE PARTICIPATION : 250 euros (450 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes
- Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence
- Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable
- Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO
- Être capable d'effectuer les voies de recours ouvertes par soi même

PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES MIGRANTES ET DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR

PUBLIC : Tous les professionnels concernés par la thématique

PREREQUIS : aucun prérequis demandé

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 3 demi-journées- 12 heures

DATES : les 3-4-6 juin 2024 de 13 :30 à 17 :30

LIEU : **par visioconférence**

FORMATEUR : Maître Hafida ABDELLI, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 320 euros (520 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Se familiariser avec l'accès des étrangers à la protection sociale et la procédure de délivrance d'un titre de séjour pour raison de santé
- Fournir les outils de compréhension nécessaires dans l'accompagnement et dans la constitution des dossiers des étrangers malades
- Pouvoir les orienter vers les administrations et professionnels compétents (préfecture, OFII, médecin, avocat...) dans le traitement de leur dossier

PILOTER SA PROCEDURE BUDGETAIRE ET TARIFAIRE ET REUSSIR SON DIALOGUE DE GESTION – ACT LAM LHSS

PUBLIC : Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 demi-journées- 7h

DATES/HORAIRES : 10-11 juin 2024 de 14 :00 – 17 :30

LIEU : **par visioconférence**

FORMATEUR : Mme Maiwenn L'HOSTIS, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

MODALITES D'EVALUATION : Bilan oral - QUIZ

COÛT DE PARTICIPATION : 150 euros (350 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Connaitre et comprendre les mécanismes de la tarification
- Maitriser le contenu et les enjeux de la procédure budgétaire (BP) et du compte administratif (CA)
- Être capable de mieux lire et de porter une 1ère analyse des documents comptables et budgétaires
- Être capable de se poser les « bonnes questions » et de repérer les points de vigilance
- Bénéficier de 1ers éléments concrets et faciliter l'exercice du métier
- Avoir des 1ères indications pour appréhender et mener un dialogue de gestion

FORMATION JURIDIQUE - CREATION, AUTORISATION, COOPERATION ET LES NOUVELLES REGLES APPLICABLES AUX ACT LAM LHSS

PUBLIC : Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services et toute personne concernée par la thématique

PREREQUIS : Être professionnel des ACT, LAM, LHSS et autres établissements médico-sociaux

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 demi-journées- 8h

DATES : les 18-19 juin 2024 de 13 :30-17 :30

LIEU : **par visioconférence**

FORMATEUR : M. Arnaud VINSONNEAU, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant

MODALITES D'EVALUATION : QUIZ

COÛT DE PARTICIPATION : 150 euros (350 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org – Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

S'approprier les évolutions récentes dans la législation, la réglementation et la jurisprudence s'agissant des règles de création, de contractualisation et de tarification, de coopération et de contrôle et de fermeture des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Méthode pédagogique : Apport théorique et cas pratique

Capacités et compétences acquises : Maîtrise des différentes procédures d'autorisation, des prérequis et des points principaux à travailler en CPOM, Capacité à cerner certaines dépenses rejetées ou acceptées par le juge de la tarification et les enjeux et outils des démarches de coopération.

LA SANTE MENTALE ET L'ACCOMPAGNEMENT EN ESMS

PUBLIC : Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles ...)

PREREQUIS : aucun prérequis demandé

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 4 demi-journées- 14 heures

DATES : 6-9-13-16 septembre 2024 (de 13 :30 à 17 :00)

LIEU : **Par visioconférence**

FORMATEUR : M. Julien VION, neuropsychologue

MODALITES D'EVALUATION : Bilan oral et écrit sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 350 euros (550 euros pour les non adhérents)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Appréhender les pathologies neuropsychiatriques
- Revoir et faire évoluer l'accompagnement de la santé mentale
- Intégrer de nouveaux outils d'accompagnement
- Développer sa base de connaissance sur le fonctionnement cérébral et ses pathologies
- Acquérir les méthodes de communication et de gestion des émotions
- Améliorer ses postures, savoir-faire et savoir-être pour favoriser le bien-être de tous

SENSIBILISATION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (DPA PC) ELABOREE PAR YANN LE BOSSE

PUBLIC : Professionnels de terrain et d'encadrement, administrateurs, personnes accompagnées

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 1 journée- 7 heures (9 :00 à 17 :00)

DATE : jeudi 26 septembre 2024

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : Catherine ETIENNE, Consultante

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire sur les acquis

COÛT DE PARTICIPATION : 200 euros (400 euros pour les non adhérents) - repas compris

Pour la participation des personnes accompagnées, veuillez nous contacter

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux du recours aux notions « d'empowerment », de « pouvoir d'agir », et leur intérêt pour enrichir les pratiques de participation des personnes accompagnées
- Savoir distinguer les différents courants d'empowerment
- Connaître la spécificité de l'approche DPA PC et identifier les 4 axes du modèle d'analyse élaboré par le chercheur Yann Le Bossé
- Identifier dans des exemples concrets d'accompagnement individuel et collectifs la manière dont un intervenant peut mobiliser ce modèle pour questionner une situation de blocage
- Identifier en quoi l'approche DPA PC interroge certains postulats de la posture d'accompagnement social et médico-social

FORMATION DE BASE A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT VIVANT AVEC UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE DANS UN ACT

PUBLIC : Tout professionnel et patient souhaitant exercer des fonctions éducatives auprès des personnes vivant avec une maladie chronique - ACT LAM LHSS

PREREQUIS : aucun prérequis demandé pour cette formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 6 journées- 42 heures (2 sessions de 3 jours)

DATES : 1ère session : 9-10-11 octobre 2024 de 9 :30 – 17 :30

2ème session : 20-21-22 novembre 2024 de 9 :30 – 17 :30

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : M. David-Romain BERTHOLON, consultant formateur

MODALITES D'EVALUATION : Auto-évaluation des compétences et mise en œuvre des pratiques

COUT DE PARTICIPATION : 925 euros (1 125€ pour les non adhérents) – repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

FORMATION AXEE SUR LE RENFORCEMENT ET L'ACQUISITION DE COMPETENCES DES PARTICIPANTS

- Compétences pédagogiques (réalisation diagnostic éducatif, animation de séances individuelles ou collectives d'ETP, évaluation des compétences du patient et des éducateurs, évaluation du programme)
- Compétences organisationnelles (implication dans l'équipe projet, tenue du dossier éducatif et recueil d'activités, coordination avec les différents acteurs)
- Compétences relationnelles (relation de confiance, techniques d'entretien centrées sur le patient)

COORDONNER UN PROGRAMME D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

PUBLIC : Professionnels des ACT LAM LHSS

PREREQUIS : Avoir suivi la formation de base ETP 42h

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 3 journées- 21 heures

DATES : 14-15 octobre et 26 novembre 2024 - de 9 :30-13 :00 / 14 :00-17 :30

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

**La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation**

FORMATEUR : Mme Catherine GREFFIER, Formatrice libérale, ex-Ingénieur en Éducation thérapeutique du patient et pédagogie au CHU de Nantes.

MODALITES D'EVALUATION : questionnaire de connaissances à l'issue de la formation + questionnaire de la satisfaction

COÛT DE PARTICIPATION : 500 euros (700 euros pour les non adhérents) – repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org – Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la mise en place d'un programme d'ETP à destination des publics précaires avec multi pathologies chroniques et situations complexes
- Identifier le rôle et les missions du coordinateur
- Constituer et coordonner une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP
- Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- Intégrer l'ETP dans le parcours de santé de la personne
- Intégrer l'ETP dans les outils de la loi 2002-2
- Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la démarche d'ETP
- Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP (évaluation annuelle et quadriennale)
- Communiquer et valoriser l'expérience de l'équipe d'ETP, par oral et par écrit

CVS ET GROUPES D'EXPRESSION : AMELIORER L'INVESTISSEMENT DE TOUS POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

PUBLIC : Usagers, membres des CVS ou groupes d'expression des établissements du réseau et les professionnels

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 1 journée- 7 heures (9 :00 à 17 :00)

DATE : jeudi 17 octobre 2024

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : Catherine ETIENNE, Consultante

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire sur les acquis

COÛT DE PARTICIPATION : 200 euros (400 euros pour les non adhérents) - repas compris

Pour la participation des personnes accompagnées, veuillez nous contacter

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels et aux usagers de mieux donner corps ensemble, aux missions dédiées à ces espaces.

Elle se propose de contribuer à :

- S'assurer d'une compréhension partagée des objectifs des différentes instances, comme de la place et du rôle attendu de chacun au sein de celles-ci
- Penser ensemble la participation réelle de tous les acteurs professionnels, usagers ayant des intérêts, des niveaux de formation, des savoirs faire et des savoir être différents
- Renforcer l'outillage des professionnels pour qu'ils favorisent l'expression des personnes et une dynamique participative au sein des collectifs
- Former les usagers pour qu'ils disposent d'outils nécessaires à leur mission de représentants des usagers autant auprès de leurs pairs, que lors des réunions du CVS ou groupes d'expression

DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

PUBLIC : Tout public concerné par la thématique

PREREQUIS : être en situation d'intervention, d'accompagnement auprès de publics

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 14 heures

DATES : les 14 et 15 novembre 2024 de 9 :00 à 17 :00

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEURS : Marie DUBOIS, Marion FAL – APLEAT ACEP

COUT DE PARTICIPATION : 400 euros net (600 euros pour les non adhérents) - repas compris

MODALITES D'EVALUATION : Questions orales ou écrites (QCM)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Définir et catégoriser les compétences psychosociales (CPS)
- Intégrer les invariants des programmes validés de développement des CPS
- Analyser les axes d'amélioration à mener auprès des publics accompagnés
- Expérimenter des outils de développement des CPS

ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE ET L'ÉPREUVE DU DEUIL EN INSTITUTION

PUBLIC : Travailleurs sociaux, IDE, Psychologues... tout professionnel d'un établissement médico-social

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées - 14 heures

DATES : 25-26 novembre 2024 de 09 :30-17 :30

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEUR : Mme Sophie PETRICH, formatrice consultante, infirmière diplômée en Soins palliatifs et accompagnement, ingénieure, somatothérapeute (sophrologie, hypnose et toucher massage)

MODALITES D'ÉVALUATION : Questionnaires, bilan oral sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 400 euros (600 euros pour les non adhérents) – repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Identifier et répondre de façon adaptée aux différents besoins des patients et de la famille en ayant des comportements correspondants
- Mieux gérer les situations de deuil tant au cours de la maladie qu'au moment du décès
- Préparer le défunt au moment de sa mort, selon ses croyances
- Être en mesure de prévenir et d'entourer la famille dans les meilleures conditions après le décès
- Pouvoir exprimer, puis analyser ses propres réactions vis-à-vis du résident et de l'équipe

**SENSIBILISATION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR
D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (DPA PC) ELABOREE PAR YANN LE BOSSE**

Formation réservée aux Cadres (directeurs, chefs de service ...)

PUBLIC : Cadres (directeurs, chefs de service ...)

PREREQUIS : Être en situation d'accompagnement de personnes

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles.

DURÉE : 1 journée et demie – 10h30

DATES : **Lundi 2 décembre 2024** – de 14 :00 à 17 :30 par visioconférence
Mercredi 18 décembre 2024 – de 9 :00 à 17 :00 en présentiel à la FSH

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

**La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation**

FORMATEURS : Coanimation par Emmanuelle ABLANA et Catherine ETIENNE, toutes les deux consultantes, membres du pôle formation de l'association ANDA DPA

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire sur les acquis

COUT DE PARTICIPATION : 400 euros (600 euros pour les non adhérents) – repas compris

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@santé-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

Cette formation permettra aux participants de :

- Connaître les fondements et points d'appui de l'approche centrée sur le DPA des personnes et des collectifs telle qu'elle a été élaborée par Yann Le Bossé
- Situer l'approche DPA PC dans les courants actuels autour de la notion de « pouvoir d'agir »
- Comprendre comment utiliser le modèle en 4 axes élaboré par Yann Le Bossé, à partir du questionnement de quelques situations concrètes d'encadrement d'équipes ou de management de projets, apportées par les participants
- Réfléchir aux conditions à réunir pour impulser et soutenir une dynamique d'équipe dans l'utilisation et l'appropriation du questionnement et de la posture d'accompagnement propres à l'approche DPA PC

« RPIB » REPERAGE PRECOCE ET INTERVENTION BREVE EN ADDICTOLOGIE ACT LAM LHSS

PUBLIC : Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles, résidents)

PREREQUIS : aucun prérequis demandé

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 14 heures (9 :30-17 :30)

DATES : à convenir

LIEU : **EN INTRA (à convenir)**

FORMATEUR : M. Franck PONTAT, ingénieur en formation, éducateur spécialisé, chargé de prévention

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire d'évaluation pré et post formation, évaluation formative au cours des 2 journées

COÛT : **sur demande de devis**

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux conduites addictives : représentation, théorie des addictions, parcours du consommateur, apport sur les substances psychoactives
- Développer une culture du repérage : épidémiologie, outil d'évaluation
- Utiliser les outils du RPIB dans la pratique professionnelle : outil d'évaluation, outil sur l'entretien motivationnel, cycle du changement

BIENTRAITANCE ET ETHIQUE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE

PUBLIC : Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles)

PREREQUIS : aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 2 journées- 14 heures

DATES : à convenir

LIEU : **EN INTRA (à convenir)**

MODALITES D'EVALUATION : Bilan oral et écrit sur les acquis

COUT : **sur demande de devis**

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

OBJECTIFS

- Situer et comprendre le contexte législatif
- Situer l'évolution de la relation professionnel/résident dans ce contexte
- Identifier les situations de maltraitance et les conflits éthiques dans les situations d'accompagnement
- Développer ses capacités de réflexion éthique
- Identifier les repères méthodologiques permettant que la réflexion éthique soit source d'amélioration des pratiques

INITIATION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS (DPA PC)

PUBLIC : Responsables d'établissements, chefs de service – ACT LAM LHSS

PREREQUIS : Être en situation d'accompagnement de personnes

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles

DURÉE : 4 journées – 28h

DATES : à convenir

LIEU : **EN INTRA (à convenir)**

MODALITES D'EVALUATION : Questionnaire oral et écrit sur les acquis

COUT : **sur demande de devis**

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter
Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

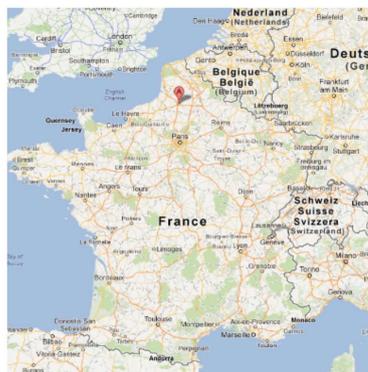
- Apprendre à utiliser les 4 axes de l'approche DPA à partir d'un travail sur des situations précises, vécues comme générant un sentiment d'impuissance chez les travailleurs sociaux participants à la formation
- S'entraîner au questionnement spécifique à l'approche pour être capable de l'utiliser dans toutes les situations de blocage de l'accompagnement
- Modifier sa posture professionnelle pour intégrer davantage les personnes accompagnées dans une négociation : savoir faire le « pas de côté » qui permet de dégager des marges de manœuvre en intégrant davantage la personne accompagnée comme actrice

27^{ème} COLLOQUE NATIONAL DE LA FSH

29-30-31 mai 2024 à Amiens

L'Assemblée générale et les visites des structures auront lieu le 29 mai 2024

Ce colloque aura pour thème : « Précarité, santé et territoires, quelles coopérations ? »



Informations sur le site de la Fédération

INFORMATIONS ET MODALITES PRATIQUES

Les programmes détaillés des formations proposées sur ce document sont disponibles sur le site de la FSH : <https://www.sante-habitat.org/formations>

Les formations nationales en présentiel se déroulent au siège de la FSH,
6 rue du Chemin Vert, 75011 – Paris

Stations-Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

Contact :

Référente administrative et pédagogique :

Suely Gentier (suely.gentier@sante-habitat.org – 06 33 82 17 52)

Référente formations :

Pascale Neveu, administratrice de la Fédération Santé Habitat

(secretariat@sante-habitat.org - 01 48 05 55 54)

Référente Handicap :

Bérangère Grisoni (berangere.grisoni@sante-habitat.org – 06 60 06 07 93)

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée ;
- Les inscriptions sont validées après la réception du règlement ou de la signature de la convention de formation ;
- En cas de désistement (sans justificatif médical) moins de 15 jours avant le début de la formation : 100% des frais seront retenus ;
- La FSH peut être amenée à annuler une formation. Le stagiaire en sera informé au minimum deux semaines avant la date prévue. Le remboursement total des frais d'inscription sera alors effectué ;
- Une attestation de présence, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation sont remis à la fin de chaque session ;
- La FSH peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année ;
- La programmation et les modalités d'inscription, ainsi que le livret d'accueil du stagiaire sont disponibles sur la rubrique « Formation » du site internet de la Fédération :
<https://www.sante-habitat.org/formations>

Le nombre de places pour chaque session étant limité,
ne tardez pas à vous inscrire via le formulaire en ligne aux sessions qui vous intéressent